

# Érosion des berges en Maine-et-Loire : plusieurs années après, que donnent les aménagements ?

Avec ses 8 000 kilomètres de cours d'eau, le Maine-et-Loire fait partie des départements français les plus exposés à l'érosion des berges accélérée par le dérèglement climatique. Les aménagements végétalisés menés depuis plusieurs années pour ralentir le phénomène semblent porter leurs fruits.



**Pruillé.** Gwennaël Cordier, technicien milieux aquatiques au Département mène plusieurs aménagements sur les berges sur l'Oudon, la Mayenne, la Sarthe, la Maine et le Loir.

Photo : Paul Edon.

La rangée de saules, haute d'au moins quatre mètres, attire l'œil de Gwennaël Cordier. Au volant de son véhicule, battant la terre ocre d'un chemin de halage à Pruillé (Maine-et-Loire), le technicien milieu aquatique au Département fait l'inspection. « Ça fait longtemps que je n'étais pas venu. C'est très satisfaisant, on choisit justement les saules car ils se développent rapidement et sont très solides », sourit-il.

Par moments, on peinerait à croire que l'on roule au bord de la Mayenne, tant la végétation brise la vue. Et pourtant, une grande partie de cette haie existe depuis

seulement trois ans. Elle fait partie d'un aménagement visant à limiter l'érosion des berges. « Dès que le recul de pied de berge est trop près du chemin de halage, il y a un danger. » Il faut donc intervenir.

## Aussi résistant que du béton

D'autres bassins versants du nord et de l'est de la France mènent également ce type d'aménagements. En Maine-et-Loire, l'hydrographie est telle que les solutions n'ont pas le choix que d'être fructueuses. 8 000 kilomètres de cours d'eau, dont la Loire, traversent

l'Anjou, et une zone humide unique, les Basses Vallées angevines, s'y étale sur 9 200 hectares. L'aménagement végétal de Pruillé est situé en aval de ce grand réservoir naturel d'eau douce. Derrière les hautes herbes, Gwennaël Cordier se glisse entre les branches pour observer l'évolution de l'installation. « On teste plein de techniques végétales différentes. » Ici, des rondins sont installés en pied de berge, puis de la terre, et enfin des branchages de saule « sur plusieurs étages, car le niveau d'eau n'est pas le même en été et en hiver ». L'installation forme une sorte d'escalier. « Les végétaux vont casser les vagues et les ra-

*cines vont renforcer le sol. »* Les techniques ne manquent pas. Dans le Val-d'Oise, la pose d'une fascine, sorte de barrage composé de branches enchevêtrées a par exemple été préférée, laissant un « couloir » protégé entre l'installation et la berge.

Plus efficace que des matériaux de construction classiques ? « *Les premières années, c'est vrai que c'est très fragile. Mais après trois ou quatre ans, le végétal devient plus durable que le béton* », constate Gwennaël Cordier. Plusieurs études attestent de la résistance du génie végétal, comme celle menée en Wallonie par des chercheurs pour la revue *Géomorphologie*, publiée en 2018. Elle pointe aussi les bénéfices pour la biodiversité. « *Comparées aux techniques du génie civil, les techniques végétales favorisent la recolonisation des espèces indigènes, le rétablissement d'un écosystème fonctionnel, la biodiversité du cordon rivulaire et une qualité paysagère des berges.* »

## « Faire déborder les ruisseaux »

Mais souvent, les institutions publiques ne sont pas les seules à avoir la main sur les aménagements. En Maine-et-Loire, le service domaine public fluvial du Département est propriétaire et gestionnaire de cinq rivières : l'Oudon, la Sarthe, la Mayenne, la Maine et le Loir. Sur les autres cours d'eau, ce sont des syndicats mixtes qui prennent le relais, et engageant des méthodes différentes.

« *Pour pallier le phénomène d'érosion, nous faisons en sorte de faire déborder les ruisseaux plus faci-*



**Pruillé.** *Pour solidifier la terre et briser les vagues, des gestionnaires de rivières comme le Département de Maine-et-Loire disposent des branches de saules sur plusieurs étages.* Photo : Paul Edon.

*lement sur des zones sans risques, aménager des rives avec des pentes douces, de la plantation... »,* précise Léa Parelle, technicienne de rivière au Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme (SMBVAR). Moins le lit de la rivière est profond, le débit faible et lent, moins l'érosion progresse.

L'accélération du phénomène est directement liée aux activités humaines, selon le consensus scientifique. Léa Parelle désigne « *l'artificialisation des sols qui augmente le ruissellement vers les cours d'eau* » ou encore « *le dérèglement climatique qui engendre des crues plus rapides et des pluies intenses.* » Une intensification des phénomènes extrêmes, en somme, comme point de départ d'un effet boule de neige. Sur son chemin, la ripisylve (ensemble de la végétation présente en bordure d'un cours d'eau) est vivement menacée, d'après plusieurs travaux du service public Eau France menés depuis le début des années 2000. Et avec cette végétation, une large part

de la biodiversité qui en dépend. « *La navigation et les activités sur l'eau* » entrent aussi dans la balance des causes, note Gwennaël Cordier, les pieds à quelques centimètres d'une jeune « *encoche d'érosion* ». Les arbres situés au pied de berge sont les témoins de l'ancienne rive, amputée de trois ou quatre mètres de terre en quelques mois. Un bateau vient de passer, les vagues frappent par à-coups le sol meuble. Le retrait n'est pas encore assez menaçant, mais un aménagement pourrait bientôt y voir le jour. « *À chaque nouvelle intervention, on augmente notre niveau d'exigence en génie végétal pour utiliser des matériaux durables.* »

**Paul EDON.**

*[Article initialement publié dans l'édition « Angers-Segré » d'Ouest-France le 23 août 2025, spécialement retravaillé et enrichi pour ce concours JRE 2026].*